

## L'AVANTAGE DE MINI.\*

- Programme garanti par MINI Canada, aucun produit similaire sur le marché
- Le prix d'achat peut être inclus dans le financement de votre véhicule obtenu des Services financiers MINI
- Couverture de prêts jusqu'à concurrence de 250 000 \$
- Couverture optionnelle pour la dépréciation du véhicule si survient un événement donnant lieu à une réparation

Pour obtenir tous les détails sur le programme de protection, rendez-vous chez votre détaillant MINI agréé, visitez le site [www.MINIfinance.ca/fr](http://www.MINIfinance.ca/fr) ou composez le 1 866 378-6464.

1. Des critères d'admissibilité s'appliquent. Informez-vous auprès d'un représentant MINI.

\* La Renonciation limitée à la dette de MINI est un produit de protection optionnel et facultatif. Le présent dépliant, qui n'est pas un contrat, est fourni uniquement à titre indicatif. Les graphiques et exemples sont cités à des fins d'illustration seulement, et peuvent ne pas représenter avec exactitude votre situation. La Renonciation limitée à la dette de MINI est assujettie à des modalités, des exclusions, des limites, ainsi que d'autres dispositions. Veuillez consulter la Modification de l'entente de vente conditionnelle de la Renonciation limitée à la dette pour obtenir de plus amples renseignements. Communiquez avec votre détaillant MINI agréé pour en savoir plus.

La Renonciation limitée à la dette de MINI est administrée par le Groupe financier LGM.

©2024 MINI Canada inc. « MINI », le logo MINI, les désignations des modèles MINI et tous les autres symboles ainsi que toutes les autres marques et images concernant MINI sont la propriété exclusive ou sont des marques déposées de BMW AG, utilisées sous licence.

MINI-DW-B2C-0724-R2F

AVEC VOUS  
À CHAQUE MOMENT.

# RENONCIATION LIMITÉE À LA DETTE.

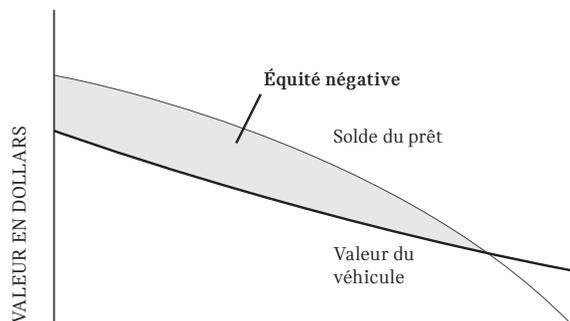
Pour les véhicules financés par les Services financiers MINI<sup>1</sup>.

SERVICES FINANCIERS MINI



# PROTÉGEZ-VOUS CONTRE L'ÉQUITÉ NÉGATIVE.\*

Si votre véhicule est déclaré une **perte totale** étant causée, par exemple, par une collision, un feu ou un vol, et que le solde du prêt automobile est supérieur à la valeur du véhicule, vous risquez de vous retrouver en situation d'équité négative. Conséquemment, **vous auriez à effectuer des paiements pour un véhicule que vous ne pouvez plus utiliser.** \*



DURÉE DE PROPRIÉTÉ

## COMMENT NOUS POUVONS VOUS AIDER.\*

Grâce à la Renonciation limitée à la dette de MINI, vous êtes admissible<sup>1</sup> à l'exonération du solde de votre prêt automobile obtenu des Services financiers MINI.

## ÉVÉNEMENT DONNANT LIEU À UN REMPLACEMENT.

En cas de **perte totale** couverte par votre assureur principal, une partie du solde du prêt à rembourser aux Services financiers MINI sera absorbée grâce à la Renonciation limitée à la dette de MINI.

Le montant exonéré, qui est variable, correspond à la différence entre le remboursement de l'assureur principal et le solde du prêt automobile obtenu des Services financiers MINI, immédiatement avant la perte totale.

## UNE EXPLICATION SIMPLE : \*

Solde du prêt	35 000 \$
Valeur du remboursement de l'assureur (moins la franchise)	- 28 000 \$
<b>Montant dû (dette dont vous serez exonéré)</b>	<b>7 000 \$</b>

## OPTION SUPPLÉMENTAIRE.\*

### ÉVÉNEMENT DONNANT LIEU À UNE RÉPARATION.

À titre de protection complémentaire, vous pouvez également vous procurer la couverture « Événement donnant lieu à une réparation », qui en cas de **perte partielle**, vous accorde l'exonération d'un montant défini du solde de votre prêt obtenu des Services financiers MINI. De plus, s'il s'agit d'une situation dont un compte-rendu de dommages a été ajouté au rapport historique de votre véhicule, et que votre assureur principal a payé votre réclamation, vous êtes admissible à la couverture.

L'exonération du montant dépend du montant du prêt automobile original :

VALEUR DU PRÊT	RENONCIATION LIMITÉE À LA DETTE
Moins de 30 000 \$	Jusqu'à 2 500 \$
De 30 000 \$ à 100 000 \$ (inclus)	Jusqu'à 5 000 \$
Plus de 100 000 \$	Jusqu'à 7 500 \$

Pour obtenir tous les détails sur le programme de protection, rendez-vous chez votre détaillant MINI agréé, visitez le site [www.MINIfinance.ca/fr](http://www.MINIfinance.ca/fr) ou composez le 1 866 378-6464.